

MASTER DE PORT-VENDRES

2^e édition

pêche
plaisance

Surprise au master de Port Vendres.

Rencontre amicale qui a permis aux équipages venus des différents clubs de la région de se retrouver en toute convivialité pour participer à cette manifestation « **No kill** » de pêche au thon rouge. Sous l'impulsion de son président Marc Cassou et de son vice-président Pierre Bourel appuyés par les membres du conseil, ce master s'est déroulé dans d'excellentes conditions et a remporté un très beau succès.

Dès le vendredi soir, au briefing des capitaines, président et vice-président ont rappelé les **consignes de sécurité et la réglementation du master** à savoir « *seules les photos mettant en évidence le poisson, le mètre attestant de sa longueur, et comportant date et heure, accompagnées d'une deuxième photo prouvant la remise à l'eau, seront comptabilisées* ». Les bateaux partiront de leurs ports d'attache, les triples et hameçons inox sont interdits, tout départ et remise à l'eau devront être signalés par VHF etc. Le retour est prévu à 17 h 30. Samedi, 19 bateaux avec trois ou quatre hommes d'équipage ont participé à cette manifestation. Mer belle mais bien peu de poissons. Master clôturé par une soirée réunissant tous les membres des équipages et leurs familles, sous la présidence de monsieur le maire de Port-Vendres. Toutes nos félicitations au vainqueur de cette belle épreuve.

Bravo au Pescadors club de Saint-Cyprien pour sa participation six bateaux et pour la deuxième place prise par l'équipage de Simon Romero. Mention particulière à *Spyrydion* venu de Valras, à son capitaine Jean Mitsialis et son équipage, Jacques Andrieu, René

Sigala, Jean-Luc Martinez, Charly Izard. Ce master reflète bien l'état d'esprit de nos sorties : simplicité, joie et convivialité.

Et la surprise me direz-vous...

Elle nous est venue de l'équipage du *Goeland*, capitaine Christian Sailly où, après un départ tout en puissance accompagné d'une lutte acharnée et quelques minutes de doute et incertitude quant à l'espèce du poisson en combat, le capitaine Christian Sailly à la canne amena au bateau un splendide espadon. **La pêche de ce poisson étant réglementée et interdite pour la plaisance en 2017**, il fallait faire vite pour que le poisson puisse être libéré rapidement dans les meilleures conditions. Pas question de le mettre à bord, le maintenir le long du bateau était la solution, pour ce, il fallut maîtriser la mise en place du lasso permettant l'immobilisation le long de la coque du bateau, pour permettre de retirer l'hameçon et relever sa mesure. En quelques petites minutes, et avec beaucoup de sang froid, l'équipage releva la mesure du poisson, 2,43 m rostre 80 cm et l'espadon libéré fut rendu à son élément.

Un grand bravo à Christian et à son équipage car, dans cette course contre la montre, ils ont pris le temps d'enregistrer de bien belles photos et vidéo.

Jean-Claude Hodeau
délégué des Pyrénées-Orientales/Aude